

COOPERATION CHAMBERY OUAHIGOUYA

MISSION POST EVALUATION

Du 25 au 30 Juin 2006
Ouahigouya – Burkina Faso

FICHES « CHAMBERY »

1. Objectifs de la coopération et rôle du Comité de Concertation et de l'opérateur privé
2. Appui au Développement Economique
3. Appui à la Société Civile et à la promotion de l'Education au Développement
4. Appui aux services Municipaux
5. Appui au développement Social Urbain

APPUI POST-EVALUATION

Réunion du 31 mai 2006

OBJECTIFS DE LA COOPERATION ET OPERATEUR

ODRE DU JOUR :

Les participants ont échangé autour des questions ci-après :

- 1) – Réflexions et orientation des objectifs de la coopération 2006 – 2008
- 2) – Rôle et place du comité de pilotage et de coordination
- 3) – Rôle et place de l'opérateur.

DELIBERATIONS :

- 1) – Les orientations de la coopération pour la période 2006 - 2008

Rappel des recommandations de l'évaluation

Les fondements principaux de la coopération

- Favoriser le dialogue des cultures, associer les élus, les services et les citoyens des deux villes à une démarche commune de développement économique et social basée sur une véritable démocratie de participation ;
- Accompagner le processus de décentralisation mis en œuvre au Burkina Faso et conforter l'organisation de la commune de Ouahigouya ;
- Participer à la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

Les principaux objectifs de la coopération

- Appuyer la structuration de la mairie de Ouahigouya
- Accompagner l'aménagement et le développement social et économique urbain dans les secteurs à Ouahigouya
- Renforcer et appuyer la coopération hospitalière entre les hôpitaux de Chambéry et de Ouahigouya
- Appuyer les initiatives de la société civile à Ouahigouya.

Les attentes et souhaits

- Mieux accompagner le développement économique local à Ouahigouya
- Améliorer le partenariat société civile/municipalité à Ouahigouya et favoriser les échanges avec la société civile de Chambéry
- Développer au Nord une stratégie globale de sensibilisation et d'éducation au développement inscrite dans la durée.

Sur cette question, les participants ont exprimé avec beaucoup d'insistance leur souhait que la coopération Chambéry-Ouahigouya soit marquée par :

- Une dimension découverte de l'autre et échange dans un esprit de réciprocité ;

- son inscription dans une vision militante plus globale qui permet d'exprimer la solidarité active dans une perspective durable ;
- l'affirmation des valeurs et du sens, qui passe par une responsabilisation mutuelle et par une ouverture à l'enrichissement par le rapport à l'autre ;
- une dimension économique orientée vers la lutte pour la réduction des inégalités et de la pauvreté ;
- un retour se traduisant à court terme par l'amélioration de la citoyenneté au Nord et à long terme par des dividendes économiques ;
- une volonté de recréer du lien social au Nord et de reconnaître l'autre dans ce qu'il est.
- Son inscription dans un dialogue authentique et honnête ;

Les participants ont recommandé que cette coopération soit caractérisée par sa force de mobilisation à travers des micro-projets et par sa capacité à renforcer le dialogue mutuel.

2) – Le rôle et la place du comité de pilotage et de coordination

Rappel des recommandations de l'évaluation
<i>Mettre en place un comité de concertation et de coordination de la coopération à Ouahigouya</i>
<i>Sous la responsabilité de la commune, le comité de concertation et de coordination en charge le pilotage d'ensemble de la coopération décentralisée.</i>
<u>Attributions :</u>
<i>Les missions du comité de concertation et de coordination pourraient être structurées à l'image de celles de son homologue de Chambéry.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Définition des orientations du projet de coopération;</i> ➤ <i>Appui à l'élaboration du programme et du budget annuel de coopération et évaluation des moyens à allouer aux différents secteurs d'intervention ;</i> ➤ <i>Préparation du rapport d'exécution annuel et du programme à présenter au conseil municipal, sur la base des rapports et propositions de l'opérateur ;</i> ➤ <i>Suivi de la communication globale de la coopération ;</i> ➤ <i>Suivi et contrôle du travail de l'opérateur.</i>
<u>Composition :</u>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Municipalité (élus, techniciens),</i> ➤ <i>Représentants des CDS,</i> ➤ <i>Représentants des organisations de la société civile ;</i> ➤ <i>Autres acteurs institutionnels publics impliqués dans la coopération (hôpital) et l'EPCD.</i>
<i>Le comité pourrait associer en cas de besoin, les services techniques déconcentrées de l'Etat compétents et certains partenaires au développement présents localement et avec lesquels des articulations sont nécessaires (COCOPA, BIBIR, etc.).</i>

A l'issue de quelques échanges sur la nécessité d'adopter à la fois une démarche de large ouverture à l'égard de l'ensemble des coopérations intervenant à Ouahigouya et une vision la plus précise des orientations et des actions de chacun de ces acteurs, les participants sont parvenus à un consensus sur le bien fondé des propositions ci-dessus faites par les recommandations issues de l'évaluation. Elles s'inscrivent parfaitement dans le sens de la demande exprimée très clairement par le partenaire de Ouahigouya de se doter de cet outil de concertation qui pourrait s'inspirer pour ce qui concerne la définition de ses attributions et son fonctionnement de l'expérience du comité de pilotage de Chambéry.

Pour sa composition, il appartient à Ouahigouya d'en décider.

3) - Le rôle de l'opérateur

Rappel des recommandations de l'évaluation
<p style="text-align: center;">Mobiliser un opérateur privé pour assurer la maîtrise d'œuvre de la coopération à Ouahigouya</p> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Séparer les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre et améliorer l'efficacité du dispositif opérationnel.</i> <p><u>Principes d'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Intervention de l'opérateur, sous la responsabilité de la commune de Ouahigouya et de Chambéry.</i>➤ <i>Etablissement d'un contrat entre l'opérateur et les partenaires: commune de Ouahigouya, commune de Chambéry et association Chambéry Ouahigouya.</i>➤ <i>Elaboration d'un cahier des charges clair et précis pour mieux préciser les missions de l'opérateur et son cadre d'intervention.</i>➤ <i>Recherche d'articulation entre l'opérateur et les Services coopération et animation de la commune dont les agents pourraient travailler en complémentarité.</i> <p><u>Principales missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Animation, information et appui à la formation des acteurs sur le terrain ;</i>➤ <i>Accompagnement et suivi des actions sur le terrain (CDS, associations) ;</i>➤ <i>Interface, intermédiation et appui à la concertation entre les acteurs ;</i>➤ <i>Réalisation des rendus techniques et financiers ;</i>➤ <i>Gestion financière des subventions destinées aux associations, en fonction des choix opérés par les partenaires.</i> <p><u>Appui aux programmes de coopération:</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Accompagner le volet développement social des quartiers : <i>développement des capacités de maîtrise d'ouvrage par les CDS, appui à la mise en place de mécanismes de suivi et d'auto-évaluation périodiques des activités, etc.).</i>➤ Accompagner le volet appui à la société civile et lutte contre la pauvreté et les inégalités : <i>renforcement des capacités, développement des synergies entre les associations et la municipalité, mobilisation des acteurs de la société civile pour renforcer la coopération décentralisée.</i>➤ Aider à une meilleure organisation et dynamisation des services animation et coopération de la municipalité : <i>appropriation des attributions du service, adaptation de fiches de poste, renforcement des capacités (programmation des activités, rapportage, suivi et évaluation des activités, etc.).</i> <p><u>Organisation/fonctionnement :</u> <i>Une équipe souple et légère (2 personnes au maximum)</i></p>

Sur ce point, les participants ont admis la nécessité d'avoir recours à l'expertise d'un opérateur privé, soustrait de la pression politique et rompu à la maîtrise des procédures des bailleurs de fonds du développement. Ils recommandent donc :

- le recours à un opérateur placé sous la responsabilité des deux Mairies avec lesquelles il signe une convention, sans aucun rapport de hiérarchie ;

- l'exercice de la relation opérationnelle par l'Association Chambéry-Ouahigouya qui demeure le centre de transit des financements de Chambéry ;
- la constitution d'une équipe légère dotée des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission ;
- l'organisation, au besoin, d'une mission au moment de la sélection de l'opérateur, pour permettre au partenaire du Nord d'y participer.

En somme, il s'agit de contractualiser non avec une personne, mais avec une institution, à charge pour elle de placer quelqu'un de compétent sur le programme, un médiateur qui a pour mission de mobiliser les compétences. Il reste entendu qu'un bon opérateur est celui qui est en mesure d'aider les acteurs locaux à accéder à différents guichets de financements.

APPUI POST-EVALUATION

Réunion du 30 mai 2006

ECONOMIE

ORDRE DU JOUR :

Mise en place d'un nouveau programme d'appui au développement économique.

DELIBERATIONS :

<i>Orientations actuelles</i>
<p style="text-align: center;"><i>Mise en place d'un nouveau programme SCADE : « Appui à la société civile et au Développement économique »</i></p> <p><u>Objectifs du programme SCADE :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ <i>Renforcer les capacités de la société civile pour qu'elle soit un acteur du développement du territoire en synergie avec la collectivité locale en favorisant l'appui à des projets dans le domaine de la santé communautaire, de l'éducation, de la jeunesse, du handicap et de la promotion féminine mobilisant systématiquement des acteurs à Chambéry comme à Ouahigouya.</i>➤ <i>Contribuer au renforcement du tissu économique de la commune de Ouahigouya à travers des projets d'aide à la création d'entreprises, d'aide à la structuration des milieux professionnels et des filières, de formation des jeunes entrepreneurs, de partenariat et de compagnonnage d'entreprises et d'accès aux micros crédits.</i>
Les avis, suggestions et propositions recueillis

Réflexion et Orientation sur l'appui au développement économique à Ouahigouya

1. Quels sont les principaux besoins et contraintes perçus au niveau de la commune ?

BESOINS

- Financements extérieurs
- Cibler la micro entreprise et les PME
- Créer de la richesse
- Intervention dans les domaines agricole et agroalimentaire
- Promotion du micro crédit pour promouvoir les talents
- Eau, épuration et énergie (exploitation de l'énergie solaire)
- Organisation et structuration et accompagnement des producteurs
- Maîtrise des techniques de conservation des produits maraîchers

- La formation professionnelle: électromécanique, informatique, agriculture
- Encourager les ONG à se donner une vocation économique
- Partage de savoir-faire
- Valorisation de la production

CONTRAINTES

- Absence de ressources naturelles et de formation sur la promotion de l'entreprise
- Absence de création de richesses par la mobilisation des ressources locales
- Manque d'eau et pollution des nappes phréatiques
- Absence d'usines de transformation
- Difficultés de conservation des produits maraîchers

2. Quels critères de sélection et de choix des activités et projets économiques ?

- Activités qui vont chercher leur clientèle au-delà de Ouahigouya
- Des promoteurs qualifiés dans le domaine des projets présentés (Sélection par évaluation des promoteurs)
- Que l'appui aux promoteurs ne mette pas en difficulté les activités existantes
- Projets adaptés au contexte local
- Projets durables, susceptibles d'être pérennisés à moyen terme
- Des projets présentant une perspective de création d'emploi
- La création de ressources au profit de la communauté et de la commune
- La conformité du projet aux normes relatives à la protection de l'environnement
- Existence de porteurs des projets, afin de faciliter une dynamique d'appropriation
- Projets qui reçoivent l'adhésion des autorités locales

3. Quelles activités privilégier dans l'appui au développement économique

- Aide à la création d'entreprises
- Aide à la structuration des milieux professionnels et des filières
- Formation des jeunes entrepreneurs notamment dans le domaine agricole
- Partenariat et compagnonnage d'entreprises
- Accès au micro crédit pour les organisations de la société civile
- Structuration, formation (Ex : négocier un accord pour accueillir des étudiants de Ouahigouya en formation technique à Chambéry)
- Mise en place d'un fonds local de promotion de l'activité économique
- Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un organisme local d'accueil, d'orientation, de formation et d'accompagnement des promoteurs ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation des acteurs locaux aux outils de gestion économique moderne ;
- Identifier et soutenir des porteurs de la diaspora
- Mise en réseau des producteurs locaux pour une meilleure organisation du marché ;

4. Description du rôle et de la participation des Mairies de Ouahigouya et Chambéry dans l'animation et la conduite des projets économiques ?

Remarque : Ce n'est pas le rôle des collectivités de gérer le secteur de l'économie. Les mairies de Chambéry et Ouahigouya devront donc avoir pour rôle de :

- Organiser un suivi économique, financier et technique des projets
- Désigner un pilote
- Allouer des ressources pour le financement des projets
- Mettre en relation les acteurs pour favoriser l'échange et la rencontre
- Appuyer les élus de Ouahigouya dans la définition des politiques locales
- Faciliter l'installation des entreprises

5. Description du rôle et de la participation des acteurs économiques Ouahigouya et Chambéry dans l'animation et la conduite des projets économiques ?

- Un rôle de soutien: ex. Pépinière d'entreprise
- Faire le lien avec le développement durable dans les politiques de leurs entreprises
- montrer aux entreprises les avantages qui peuvent découler des partenariats
- Réfléchir sur la possibilité de mettre en place un fonds de « Capital-risque » centré sur Ouahigouya et financé par des entreprises savoyardes
- Réfléchir sur les causes de la non exploitation de l'énergie solaire dans une région qui déborde de soleil
- Compagnonnage pour un transfert de compétences et de technologie

Une importante interrogation demeure cependant de savoir « **quel intérêt le partenariat de coopération Chambéry-Ouahigouya offre-t-il à un chef d'entreprise chambérien ? Pourquoi y participerait-il ?** »

6. Description de la participation et du rôle des organisations de la société civile dans l'animation et la conduite des projets économiques ?

Il n'est pas du ressort des organisations de la société civile d'entreprendre des actions dans le champ de l'économie. Elles pourraient :

- Favoriser l'échange d'expériences entre structures d'appui au développement économique
- Développer leurs compétences et leurs activités dans le domaine de l'énergie solaire à Ouahigouya
- Mettre en place des réseaux pour favoriser la rencontre.

APPUI POST-EVALUATION

Réunion du 12 juin 2006

SOCIETE CIVILE ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

ORDRE DU JOUR :

- 1) – Appuis à la société civile
- 2) – Programme voir et agir autrement : la promotion de l'éducation au développement au service de la coopération décentralisée.

DELIBERATIONS :

1) – Appui à la société civile

Rappel des recommandations de l'évaluation

Le programme d'appui à la société civile :

- ***Mettre en place des mécanismes d'appui et de concertation impliquant la société civile*** : l'objectif principal est l'établissement de liens plus fonctionnel et opérationnel entre la collectivité et cette catégorie d'acteurs. Ceci permettra de promouvoir leur rôle dans le cadre du développement communal et les amener à jouer la partition qui leur revient.
- ***Entreprendre un suivi-évaluation plus méthodique et régulier des activités financées*** : ceci vise à combler le déficit d'information actuel sur la conduite de leurs activités dans le cadre de la coopération décentralisée. A terme, ce processus de suivi et évaluation permettra de conforter les acquis du programme et d'élargir les impacts jugés positifs.
- ***Prospecter une gamme plus large d'associations locales*** : une des critiques formulées consiste à dire que la coopération décentralisée agit dans un cercle plus ou moins fermé de partenaires de la société civile. Au delà des partenaires de première heure (AMMIE, AFBO), d'autres associations locales ont été intégrées et plusieurs pourraient offrir des atouts considérables pour dynamiser les différents programmes. Ces nouveaux partenaires pourraient être recrutées parmi les plus dynamiques dans les secteurs et présentant des atouts permettant de contribuer à la réalisation des objectifs des programmes de coopération décentralisée.
- ***Créer des liens de coopération et d'échanges entre associations du Nord et du Sud*** : plusieurs associations de part et d'autres ont des préoccupations similaires et mènent les mêmes types d'activités. A l'instar du jumelage hospitalier, d'autres jumelages

sectoriels pourraient voir le jour dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'économie, etc.

Orientations actuelles

Mise en place d'un nouveau programme SCADE : « Appui à la société civile et au Développement économique »

Objectifs du programme SCADE :

- *Renforcer les capacités de la société civile pour qu'elle soit un acteur du développement du territoire en synergie avec la collectivité locale en favorisant l'appui à des projets dans le domaine de la santé communautaire, de l'éducation, de la jeunesse, du handicap et de la promotion féminine mobilisant systématiquement des acteurs à Chambéry comme à Ouahigouya.*
- *Contribuer au renforcement du tissu économique de la commune de Ouahigouya à travers des projets d'aide à la création d'entreprises, d'aide à la structuration des milieux professionnels et des filières, de formation des jeunes entrepreneurs, de partenariat et de compagnonnage d'entreprises et d'accès aux micros crédits.*

L'identification des besoins et contraintes

S'agissant de l'identification des besoins et contraintes des organisations de la société civile, les participants ont noté :

- La nécessité de toujours partir sur la base des besoins exprimés par les animateurs de la société civile locale.
- Un besoin de valorisation du travail associatif et de reconnaissance par les pouvoirs publics de la société civile et de son rôle dans l'animation de la vie et du développement local, en veillant à maintenir un bon niveau de cohérence et de coordination entre la société civile, les institutions publiques et l'ensemble des autres partenaires de Ouahigouya;
- Un besoin d'une société civile structurée, en capacité de se positionner comme une force de proposition ;
- Un besoin d'espace neutre d'expression et de concertation pour les organisations de la société civile ;
- Un besoin de rigueur professionnelle dans la gestion et le suivi des programmes, avec une remontée régulière d'information aux organisations partenaires du Nord ;
- Un besoin d'évaluation du changement social susceptible d'être porté à l'actif des efforts d'investissement de la coopération ;
- Un besoin de communication et de large ouverture de la coopération pour l'étendre à de nouvelles organisations de la société civile locale ;
- Un besoin de renforcer et de développer davantage les partenariats directs entre associations du Sud et associations du Nord.

Un certain nombre de contraintes se posent et sont relatives :

- A la difficulté d'accès aux financements du fait de la complexité des procédures ;
- A des doublons sur certains projets et une dispersion du fait de l'insuffisance de coordination entre l'ensemble des coopérations présentes à Ouahigouya ;
- A l'augmentation de la population du fait de l'évolution récente du découpage administratif ;

Activités à privilégier

Plusieurs types d'activités sont suggérés. Il s'agit notamment de :

- Faciliter l'émergence d'échanges et de partenariats entre organisations du Sud et du Nord ayant des compétences sur les mêmes thématiques ;
- Projets d'échanges interculturels et de promotion culturelle ;
- Appui aux projets à caractère économique initiés par les associations ;
- Activités d'éducation au développement et à la mobilisation citoyenne ;
- Activités dans le domaine de la santé communautaire ;
- Appui à l'insertion des associations dans des réseaux locaux, nationaux et internationaux ;
- Organisation annuelle d'un forum des associations à Ouahigouya ;
- Appel à projets adressé annuellement aux associations de Ouahigouya ;
- Appel à partenariat adressé aux associations de Chambéry.

Les participants recommandent que la réflexion se poursuive sur la délicate question d'arbitrage entre l'humanitaire et les projets de développement.

Critères de choix.

- Activités dans lesquelles les partenaires Chambériens sont compétents pour un appui technique et un compagnonnage ;
- Motivation nécessaire des porteurs associatifs du Sud ;
- Dégager les priorités à partir des besoins exprimés par la société civile locale ;
- Activités en devenir susceptibles d'émerger et qui présente des perspectives en matière de création d'emploi ;
- Activités en cohérence avec les objectifs et les valeurs de la coopération et présentant un intérêt individuel ou collectif
- Ne pas susciter un déséquilibre local par la création excessive de richesses au profit d'une association.

2 - Programme voir et agir autrement : la promotion de l'éducation au développement au service de la coopération décentralisée.

Rappel des recommandations de l'évaluation

Mobilisation des acteurs, éducation au développement et animation territoriale de la coopération au Nord

- Renforcer le dialogue municipalité/associations et organiser des moments d'échanges, de débats et de réflexion ;
- Réfléchir à une stratégie d'ensemble de mobilisation des services municipaux, dont les premiers responsables sont disponibles, avec l'affichage d'une volonté politique plus forte.
- Bâtir un programme d'ensemble en matière d'éducation et de sensibilisation au développement : i) Engager une réflexion sur la finalité et le dimensionnement de Lafi Bala ; ii) Ouvrir la coopération aux établissements scolaires (primaire, secondaire) via la mobilisation des enseignants et de leurs structures de tutelle (inspection d'académie, rectorat) ;
- Mobiliser et impliquer davantage les organisations de la société civile en créant davantage de lien avec leurs homologues de Ouahigouya autour de projets concrets ;
- Donner plus de place au Nord au travail d'accompagnement, d'animation et de suivi des actions, en dégageant le coordinateur de l'Association Chambéry Ouahigouya de certaines contraintes en termes de gestion administrative et comptable

Orientations actuelles

**Mise en place d'un nouveau programme
« Voir et Agir Autrement »**

La promotion de l'éducation au développement comme outil de la coopération décentralisée

Objectifs du programme « Voir et Agir Autrement »:

- Contribuer individuellement et collectivement, à travers des actions d'éducation au développement, de formation « à la rencontre de l'autre », de projets de commerce équitable, d'échanges interculturels, à la construction d'une approche sur un système de développement plus économe des biens, plus respectueux de la nature, de la culture des autres, plus soucieux de l'équilibre de la planète, plus attentif à l'apport respectif de chaque homme et de chaque femme au Nord comme au Sud.
- Renforcer, à partir de la relation avec Ouahigouya, le lien local et la participation habitante à Chambéry.
- Faire en sorte que la coopération décentralisée, comme forme de coopération spécifique dans le paysage de la solidarité internationale, ne situe pas uniquement son action au Sud à Ouahigouya, mais aussi au Nord à Chambéry.

Les Besoins

Sur ce point, les participants ont identifié le besoin de :

- Asseoir une vision stratégique, communiquer et ouvrir l'esprit, ainsi que « les portes » de l'association Chambéry/Ouahigouya
- Intégrer autant que possible le partenaire du Sud dans les activités au Nord ;
- Organiser un débat spécial sur « l'aide au développement et éducation au développement » ;

Le traitement de ces questions nécessitent la mise en place d'une stratégie qui passe par :

- Un plan triennal de travail autour de thématiques spécifiques susceptibles de faciliter la diffusion du message de l'éducation au développement ;
- Faire de Lafi Bala un Rendez-vous construit autour de l'ensemble des thématiques de la coopération ;
- Se servir des séances de l'AG de l'association Chambéry/Ouahigouya pour diffuser le message de l'éducation au développement ;
- La responsabilisation des personnes qui ont reçu une aide à la préparation à partir et l'offre d'une formation et d'une aide au départ à celles qui présentent des motivations pour partir au Sud ;

Les activités

- Un Lafi Bala, structure à part entière dotée de moyens suffisants pour mobiliser les Chambériens par le biais d'un événement festif qui servira de cadre pour diffuser le message de l'éducation au développement ;
- Activités plus modestes : conférences, films, débats publics...
- Aller au-delà de la sensibilisation pour proposer des activités d'information et de formation à des modules sur l'éducation au développement ;
- Construire et soumettre aux membres de l'association une charte de l'adhérent

Les critères

- Projets qui proposent un retour Sud/Nord et Nord/Sud ;
- Activités qui servent un intérêt individuel ou collectif ;
- Adaptation du message de l'éducation au développement selon qu'il est adressé à des jeunes ou à des adultes ;
- Absence de tout parti pris, dans le souci d'éviter de donner le sentiment de favoriser certaines parties au détriment d'autres.

APPUI POST- EVALUATION

Réunion du 06 juin 2006

Appui aux services municipaux

ORDRE DU JOUR :

Réflexion et orientation sur le programme « Appui institutionnel et accompagnement de la décentralisation ».

DELIBERATIONS :

Rappel des recommandations de l'évaluation

Volet programme d'appui à la structuration de la mairie de Ouahigouya

- *Poursuivre le processus d'appui au renforcement des ressources humaines de la commune : Cette action a permis à la municipalité de renforcer progressivement ses capacités et ses compétences dans la conception et l'exécution des projets communaux. Plusieurs modalités d'appui sont possibles, la création de nouveaux postes, la formation, et le recyclage des techniciens municipaux.*
- *Mieux organiser l'appui matériel à la commune : L'appui matériel a permis à la commune d'améliorer sa fonctionnalité et son opérationnalité. Il devra toutefois être mieux organisé pour permettre une répartition équilibrée des équipements entre les différents services.*
- *Renforcer l'engagement et l'implication des élus et techniciens dans les actions de coopération : Cela passe notamment par la nomination d'un élu référent chargé du suivi pour chaque projet, ceci pour permettre à l'exécutif communal d'avoir une meilleure maîtrise des initiatives et l'organisation de réunions de travail et de concertation (inter-services et en interne aux services), pour responsabiliser les techniciens municipaux dans l'élaboration des actions les concernant.*

**Mise en place d'un nouveau programme
APICODE
« Appui institutionnel et accompagnement de la décentralisation »**

Evolution envisagée :

- *Le nouveau programme APICODE englobe les programmes « Appui à la structuration de la Mairie de Ouahigouya » et « Développement social urbain » du dernier programme triennal de coopération.*

Objectif du programme APICODE:

- *Renforcer la capacité des acteurs de la Mairie de Ouahigouya en favorisant la formation, le développement participatif urbain, l'amélioration de la gouvernance locale, l'appui à la maîtrise d'ouvrage et l'organisation d'échanges et ceci au vu des nouvelles compétences et moyens d'actions des collectivités locales.*

Il s'est dégagé le sentiment unanime que le partenaire de Ouahigouya demeure souverain dans la définition de ses besoins et dans le choix des activités prioritaires. Certaines questions interpellent cependant l'ensemble des partenaires et méritent d'être posées afin d'améliorer l'équilibre dans le rapport moyens investis/résultats obtenus. Elles sont notamment relatives à :

- Un besoin apparent de légitimation de la Mairie de Ouahigouya et de l'affirmation de son rôle fédérateur et d'animation du développement de la ville ;
- Une grosse difficulté de structuration, d'organisation et de planification qui appelle nécessairement une réforme des méthodes de travail et une rupture avec la bureaucratie traditionnelle ;
- La nécessité, de part et d'autre, de se débarrasser des jugements de valeur et de s'obliger à prendre du recul vis-à-vis des personnes et des jeux politiques, tout en prenant la pleine mesure des préoccupations réciproques ;
- Une plus grande communication et entre élus pour lever plus facilement les difficultés qui pourraient se poser à l'exécution par les techniciens de leurs missions ;
- La responsabilisation d'un élu référent à Ouahigouya sur chaque projet entrepris ;
- Un suivi plus rigoureux de l'ensemble des programmes ;
- Une plus grande mobilisation des services municipaux chambériens.

Dans cette optique, il est recommandé que les activités ci-après puissent être pris en compte :

- La structuration de la Mairie de Ouahigouya ;
- La formation des élus et des techniciens de la ville de Ouahigouya ;
- L'organisation d'échanges sur la mobilisation des ressources locales ;
- L'aide à la création de postes, tout en se gardant de se substituer à l'employeur qui reste bien Ouahigouya ;
- La création et la poursuite d'échanges entre les techniciens des deux villes, afin de leur permettre d'uniformiser les vues et le vocabulaire pour un meilleur appui technique ;
- La poursuite de l'appui matériel, en veillant à une répartition équilibrée entre les services ;

- L'institutionnalisation des séjours à Chambéry des partenaires de Ouahigouya ;
- L'approfondissement de la réflexion sur la mise en parallèle entre les CPGS et l'amélioration de la démocratie participative.

Pour la mise en œuvre de ces activités, il est suggéré de retenir comme critères :

- Que les projets soient portés par la base, en présence de techniciens compétents dans les domaines concernés ;
- Que les projets soient discutés et validés à l'issue d'une grande concertation dans un cadre officiel élargi ;
- La prise en compte de l'équilibre entre l'appui institutionnel et les autres formes d'appui ;
- Une clarification du portage des projets et de la répartition des rôles entre élus et techniciens ;
- L'adoption d'une démarche d'analyse et de suivi des projets municipaux, selon des procédures strictes et rigoureuses.

Les participants ont recommandé qu'une communication soit organisée une fois par mois pour informer les élus et les services de la ville de Chambéry de l'état des programmes mis en œuvre à Ouahigouya.

APPUI POST-EVALUATION

Réunion du 06 juin 2006

Développement Social et Urbain

Rappel des recommandations de l'évaluation

Volet Programme de Développement Social Urbain

Organisation et structuration à la base

- Choisir les responsables des comités de développement en assemblée générale : ceci est une application du principe de liberté de choix des responsables par les résidents.
- Rendre fonctionnel les centres de promotion et de gestion des secteurs (CPGS) par la mise en place d'un premier fonds de roulement et faciliter l'organisation des comités de gestion de ces centres.

Gestion des actions du programme sur le terrain

- Donner la maîtrise d'ouvrage des activités de proximité dans les quartiers aux comités de développement de secteur ;
- Re-instituer le principe de co-financement des actions par les bénéficiaires ;
- Suivre les réalisations et organiser des auto-évaluations périodiques.

Dynamisation des activités de développement des quartiers

- Re-activer le projet de micro-crédit auprès de la Caisse Populaire sur les cinq secteurs qui en avaient bénéficiés à l'époque. Ceci nécessite un toilettage des conditions d'accès à ce crédit et les modalités de son utilisation.
- Etudier les possibilités de mise en place d'un fonds de développement permettant de cofinancer des activités économiques et sociales en particulier dans les secteurs périphériques et rurales qui vont constituer très prochainement une composante importante de la commune de Ouahigouya.

Orientations actuelles

Mise en place d'un nouveau programme

APICODE

« Appui institutionnel et accompagnement de la décentralisation »

Evolution :

- Le nouveau programme APICODE englobe les programmes « Appui à la structuration de la Mairie de Ouahigouya » et « Développement social urbain » du dernier programme triennal de coopération.

Objectif du programme APICODE:

- Renforcer la capacité des acteurs de la Mairie de Ouahigouya en favorisant la formation, le développement participatif urbain, l'amélioration de la gouvernance locale, l'appui à la maîtrise d'ouvrage et l'organisation d'échanges et ceci au vu des nouvelles compétences et moyens d'actions des collectivités locales.

Réflexion et Orientation sur l'appui au développement participatif dans les secteurs

1. Quels sont les principaux besoins et contraintes dans les secteurs ?

- ★ Pas à Chambéry de déterminer.
- ★ Voir avec la nouvelle Mairie ce qu'ils veulent des CDS.
- ★ Arriver à ne pas vouloir tout faire. accès le travail dans les quartiers en faisant le croisement avec l'appui au développement économique et l'appui à la société civile . (groupements jeunes, femmes...etc.)
- ★ Prendre en compte la disparité des besoins selon les quartiers.
- ★ Quelle analyse de la mairie de OHG. Erreurs de choix stratégiques. Difficulté de les refaire marcher. Développement des quartiers dépassant largement Chambéry.
- ★ Relations avec autres partenaires intervenant à OUAHIGOUYA.
- ★ **Concernant les Fond de garantie** : argent qui appartient aux 5 quartiers : favoriser le micro crédit collectif.
- ★ **Projets Assainissements** : priorité du Maire de Ouahigouya ?

2. Quels critères de sélection et de choix des projets dans les secteurs?

- ★ Bénéficier à l'ensemble de la population
- ★ Projets choisis de façon démocratique ou participative
- ★ Projets qui perdurent quand le co-financement s'arrête.
- ★ Attention aux investissements lourds en terme d'infrastructure.
- ★ Relation directe avec Chambéry
- ★ Prendre en compte projet déjà avancé. Eviter les projets ou Chambéry est pilier du projet.
- ★ Lien, dans la mesure du possible avec des partenaires chambériens

3. Quelles activités privilégier dans l'appui au développement participatif dans les secteurs ?

- ★ Appui à la Structuration et organisation des comités de développement des secteurs (CDS)
- ★ Formation des membres des CDS (Dans quelles mesures quand il y a des formations il y a des applications concrètes ?)
- ★ Appui aux activités socio - économiques
- ★ Actions de sensibilisation et de mobilisation des populations dans les secteurs (Intérêt du projet en relation avec Chambéry)
- ★ Pour redynamiser le lien avec Chambéry : Réfléchir sur l'opportunité d'un « jumelage » d'un quartier Chambérien avec un quartier de OHG et tenter la relation entre les structures respectives (clubs de foot, assos féminines). Pourquoi ne pas envisager, à l'instar de la coopération Grenoble-Ouaga des voyages réciproques d'habitants des quartiers...
- ★ Lien à développer sur les questions de démocratie participative

4. Quelles sont les principales raisons motivant le choix des activités dans les secteurs?

C'est au coeur des quartiers que la mobilisation des habitants peut être effective.

5. Description du rôle et de la participation des comités de développement des secteurs dans l'animation, la conduite et le suivi du projet de coopération ?

- ★ Traiter projet dans les CDS de la manière d'une structure bénéficiant de l'appui de la coopération.
- ★ Au sein du CCC une représentation des CDS en coopération avec Chambéry.
- ★ 1 représentant de chaque porteur de projets pour une vision de l'ensemble du programme
- ★ L'opérateur pourra intervenir directement sur un projet dans les CDS ayant une relation avec Chambéry.
- ★ La Mairie de OHG pourrait mettre à disposition les animateurs des quartiers en lien avec l'opérateur

Merci pour votre collaboration

ACDIL